

# Étude de cas

## L'approche axée sur les ménages en Zambie

Problématique hommes-femmes, ciblage et inclusion sociale



Les **études de cas** présentent des interventions (du FIDA et d'autres organismes de développement) dans le cadre desquelles des méthodologies axées sur les ménages ont été utilisées efficacement, en précisant comment chacune d'entre elles a donné de bons résultats dans un contexte donné.

Les **études de cas** sont des documents évolutifs qui seront régulièrement actualisés en fonction des nouveaux acquis de l'expérience et des informations que vous nous communiquerez. Si vous avez des commentaires ou des suggestions, veuillez contacter les auteurs.

### **Auteure**

#### **Clare Bishop-Sambrook**

Spécialiste technique principale "Égalité des sexes et inclusion sociale"  
Division des politiques et du conseil technique, FIDA  
courriel: [gender@ifad.org](mailto:gender@ifad.org)

### **Préparée par**

#### **Michael Chishimba**

Spécialiste de la vulgarisation  
Programme d'amélioration de la productivité des petits exploitants,  
Zambie  
courriel: [michaelchishimba@rocketmail.com](mailto:michaelchishimba@rocketmail.com)

**Septembre 2015**

# L'approche axée sur les ménages en Zambie

## Section 1 – Aperçu de la méthodologie

<b>Nom de la méthodologie</b>	L'approche axée sur les ménages
<b>Pays/région où elle est appliquée</b>	L'approche axée sur les ménages a été mise en œuvre dans le cadre du Programme de soutien de l'agriculture exécuté dans quatre provinces (Centrale, Orientale, Septentrionale et Méridionale) de la Zambie, et a couvert 22 des 72 districts, dans 242 secteurs de vulgarisation agricole.
<b>Date de début/fin d'application</b>	2003 à 2008
<b>Organisme principal chargé de l'élaboration et de l'application de la méthodologie</b>	Le Programme de soutien de l'agriculture, qui portait sur la commercialisation en faveur des petits paysans, était financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et le Gouvernement zambien. Le Ministère de l'agriculture et des coopératives était chargé de son exécution.
<b>Finalité de la méthodologie</b>	L'approche axée sur les ménages a été adoptée comme moyen de donner une place centrale à l'égalité hommes-femmes en complément de la formation technique et du développement des compétences dans les domaines de la production et de l'entrepreneuriat agricoles. Des visites individuelles des ménages effectuées par l'agent de vulgarisation du secteur ont permis de traduire les compétences techniques et entrepreneuriales en plans d'action familiaux individuels et de dispenser un appui et des conseils en cours d'exécution.
<b>Contribution de la méthodologie à la réalisation des buts généraux de l'organisation/du projet</b>	Cette méthode a contribué à la réalisation du but du programme, à savoir réduire la pauvreté en améliorant les moyens d'existence des ménages de petits paysans: amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle; augmentation des revenus tirés de la vente de produits et de services principalement agricoles ou liés à l'agriculture. Toutes les activités du programme ont été exécutées en prenant en compte la problématique hommes-femmes, c'est-à-dire que la communauté, les organismes d'appui, les partenaires d'exécution et les équipes de facilitateurs des districts ont été sensibilisés aux divers aspects de l'égalité entre les sexes. Des initiatives spécifiques ont encouragé les femmes à assumer des postes de direction, à participer aux formations à l'entrepreneuriat et à travailler comme vulgarisatrices et coordinatrices du programme dans les districts.
<b>Groupe cible</b>	Le groupe cible du programme comprenait 44 000 ménages de petits paysans.

## Section 2 – Modalités d'exécution

<b>Partenaires d'exécution</b>	Le Programme de soutien de l'agriculture opérait sur la base d'un partenariat tripartite entre les ménages et des prestataires de services des secteurs public et privé fournissant les prestations nécessaires pour atteindre les objectifs des ménages et du programme. Le Ministère de l'agriculture et des coopératives a été le principal partenaire pour ce qui est de la mise en œuvre de l'approche axée sur les ménages.
<b>Sélection des</b>	Les agents de vulgarisation de secteur du Ministère de l'agriculture et des

<p><b>facilitateurs/mentors</b></p>	<p>coopératives en étaient les principaux facilitateurs. Dans les domaines où le personnel n'était pas suffisant, le programme a également recruté d'autres facilitateurs et, occasionnellement, des prestataires de services privés. Les agents du ministère devaient posséder les caractéristiques suivantes: s'intéresser au programme, avoir des compétences avérées en matière de facilitation, être capables de parler la langue locale, vouloir participer aux activités du programme dans leur domaine d'intervention, et être désireux d'apprendre et prêts à abandonner leurs vieilles habitudes.</p> <p>Dans un souci de durabilité, le programme a choisi des agriculteurs-contacts et des dirigeants agricoles capables d'apprendre et d'effectuer un travail d'accompagnement au sein de leur communauté, et les a formés dans les domaines de l'encadrement, de l'animation, des bonnes pratiques agricoles et de la gestion d'entreprise.</p>
<p><b>Formation des facilitateurs/mentors</b></p>	<p>Les facilitateurs ont bénéficié d'une formation dans les domaines de l'encadrement, de l'animation, des bonnes pratiques agricoles et de la gestion d'entreprise, et de la prise en compte, dans leur travail, des problématiques transversales telles que les relations hommes-femmes, le VIH/sida et l'environnement .</p> <p>La formation a incité les agriculteurs à devenir des prestataires de services eux-mêmes pour aider leurs pairs et assurer la pérennité de l'accompagnement des ménages.</p>

### Section 3 – L'accompagnement au niveau des ménages

<p><b>Étape 1: le cycle de facilitation</b></p>	<p>Le cycle de facilitation du Programme de soutien de l'agriculture comportait huit étapes:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sélection des zones d'intervention</li> <li>2. Sensibilisation et organisation initiale de la communauté: les paysans ont été encouragés à constituer des groupes d'intérêt avec des agriculteurs du voisinage ayant les mêmes intérêts économiques qu'eux</li> <li>3. Identification des possibilités offertes aux groupes d'intérêt et aux agriculteurs, individuellement, y compris un diagnostic des systèmes agricoles et du potentiel de production</li> <li>4. Identification des besoins de formation des femmes et des hommes, et mise en relation avec les services pertinents de formation technique, entrepreneuriale et en matière de gestion</li> <li>5. Élaboration de visions et de plans d'action par les ménages sélectionnés (voir ci-après) pour chaque entreprise, et regroupement de ces divers plans en un plan global</li> <li>6. Mobilisation des ressources, y compris l'introduction de nouvelles techniques et entreprises dès que les ménages ont pleinement exploité le potentiel de leurs systèmes de subsistance existants</li> <li>7. Mise en œuvre du plan d'action, y compris un suivi sur un mode participatif</li> <li>8. Évaluation.</li> </ol>
<p><b>Étape 2: critères de sélection des ménages</b></p>	<p>Les ménages ont été sélectionnés en recourant aux critères ci-après:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ avoir accès à certaines ressources (terre, main-d'œuvre et capital initial, le cas échéant)</li> <li>▪ s'intéresser au programme et vouloir participer à ses activités (par exemple, participer aux réunions)</li> <li>▪ vouloir faire partie d'un groupe d'intérêt/agriculteurs, s'ils n'en sont pas déjà membres</li> <li>▪ ne pas être trop âgés pour mettre en œuvre des plans d'activités économiques réalistes.</li> </ul>

<b>Étape 3: principaux aspects de l'approche axée sur les ménages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'agent de vulgarisation du secteur assure un accompagnement individuel des ménages par le biais de visites régulières, méthodiques et semi-intensives.</li> <li>▪ Tous les adultes de la famille (mari, femme et enfants les plus âgés) participent à l'élaboration de la vision familiale et à la planification du parcours à suivre pour atteindre ensemble les buts définis.</li> <li>▪ Avec l'aide de l'agent de vulgarisation du secteur, le ménage a préparé un plan d'action individuel. Ces plans ont été ventilés en plans d'action mensuels dont le suivi de l'exécution est assuré par des facilitateurs du programme au niveau de chaque ménage au moins une fois toutes les six semaines pendant trois campagnes agricoles.</li> <li>▪ Le ménage a mobilisé les ressources nécessaires pour mettre en œuvre son plan.</li> <li>▪ L'état d'avancement de l'exécution du plan a été examiné ensemble par tous les membres du ménage.</li> <li>▪ Les bienfaits (c'est-à-dire l'amélioration des compétences et des connaissances, de la sécurité alimentaire et des revenus) ont été partagés.</li> </ul>
<b>Étape 4: personnel d'appui</b>	<p>La mise en œuvre de l'approche axée sur les ménages a fait l'objet d'un suivi en toute transparence, la responsabilité en étant partagée par tous les niveaux hiérarchiques du personnel du programme. Un aspect important tenait aux enseignements cruciaux tirés de l'interaction entre le personnel à divers niveaux, les communautés rurales et les prestataires de services au cours de franches discussions destinées à analyser la situation, laissant leur place à la critique constructive et aux idées novatrices.</p>
<b>Durée moyenne du cycle de mise en œuvre</b>	<p>La durée moyenne du cycle de mise en œuvre dépendait de l'entreprise lancée par le ménage. Par souci de durabilité, les agents de vulgarisation de secteur ont en général travaillé avec 100 ménages pendant au moins trois campagnes agricoles, soit deux cycles complets au cours de la période d'exécution du programme.</p>

## Section 4 – Suivi et indicateurs

<b>Processus de suivi</b>	<p>Le Programme de soutien de l'agriculture a mesuré les progrès accomplis par les ménages ciblés à l'aide d'une échelle à cinq niveaux sur deux matrices de développement, dont l'une mesurait la performance en tant qu'entrepreneurs et l'autre, les compétences en matière de production agricole.</p> <p>Dans ces deux matrices, le premier niveau se rapportait à un ménage traditionnel et à un faible niveau de développement. Le deuxième niveau concernait un ménage ayant conscience qu'il lui fallait développer ses moyens d'existence et que des possibilités s'offraient à lui, mais qui n'entreprenait pas, et le troisième niveau, un ménage ayant confiance en lui qui avait fait de nets progrès pour démarrer une entreprise agricole mais dont les activités n'étaient pas encore stables. Quant au quatrième niveau, il s'agissait d'un nouveau ménage qui progressait à un rythme régulier, et le cinquième, un ménage qui avait réussi à transformer le potentiel de son exploitation en une entreprise très fructueuse.</p>
<b>Indicateurs</b>	<p>Les indicateurs utilisés pour suivre le développement du ménage se rapportaient aux deux matrices de développement. Aucun indicateur spécifique ne concernait le suivi de l'évolution du rôle des deux sexes et des relations hommes-femmes au sein du ménage.</p> <p><b>Matrice de développement de l'entrepreneuriat:</b> investissements dans de nouvelles activités, amélioration de l'activité en cours, accroissement du chiffre d'affaires, développement et consolidation des relations commerciales, augmentation de l'épargne et de l'investissement, capacités d'accès à des services financiers et d'assurance de l'entreprise.</p> <p><b>Matrice de développement agricole (technique):</b> diversification de la production végétale, accroissement de la production animale, utilisation de la traction animale, augmentation des pâturages, alimentation supplémentaire du bétail, production de cultures de grande valeur, utilisation de semences améliorées, exploitation</p>

d'entreprises agricoles non traditionnelles, utilisation de pratiques saines de gestion des sols, détention d'un titre de propriété ou d'un accord écrit concernant des droits d'utilisation de la terre, recours à des techniques permettant d'économiser la main-d'œuvre, arboriculture (espèces fruitières ou polyvalentes).

## Section 5 – Résultats

<b>Nombre de bénéficiaires effectif/prévu</b>	<p>44 000 ménages ont bénéficié du Programme de soutien de l'agriculture, dont 30% de femmes. L'objectif du programme, qui entendait toucher au minimum 30% de femmes dans le cadre de toutes ses interventions, avait donc été atteint.</p>
<b>Principaux changements attribuables à la méthodologie</b>	<p><b>Accroissement des revenus:</b> Les ménages bénéficiant du Programme de soutien de l'agriculture ont enregistré un accroissement significatif de leur revenu et en ont diversifié les sources, ce qui leur a permis d'accroître leur patrimoine et de recruter de la main-d'œuvre.</p> <p><b>Sécurité alimentaire:</b> Elle s'est nettement améliorée pour les ménages bénéficiant du programme, soutenant avantageusement la comparaison avec le groupe de contrôle et les données des séries chronologiques.</p> <p><b>Résilience:</b> Les ménages bénéficiant du programme étaient plus organisés pour faire face à la sécheresse, à la maladie au sein de la famille et à d'autres chocs, et trouvaient aisément des moyens de s'adapter à des situations difficiles.</p> <p><b>Relations hommes-femmes:</b> Grâce à l'approche axée sur les ménages, on a noté une amélioration de l'accès des femmes aux ressources et de leur maîtrise de celles-ci et un accroissement des revenus familiaux. Les femmes et les hommes avaient des relations plus soudées et le travail était réparti plus équitablement entre eux. Les femmes ont gagné en confiance et en estime d'elles-mêmes car elles sont devenues des entrepreneurs et jouent un rôle moteur au sein de leur foyer et de la communauté dans son ensemble.</p> <p>Dans les ménages ayant bénéficié de l'appui du programme, le degré d'appropriation du plan individuel et de la responsabilité de son exécution était élevé. Cette méthode a autonomisé tous les membres du ménage dans les domaines de l'entrepreneuriat et de la gestion d'entreprise ainsi que du savoir-faire concernant la gestion de la terre, des cultures et de l'élevage, une évolution que les hommes ne percevaient pas comme une menace. Cette ouverture a atténué la suspicion qui régnait et favorisé le respect de la contribution de chacun aux moyens de subsistance de la famille. Grâce à cette approche, les hommes ont compris qu'il importait que leurs femmes et leurs enfants les plus âgés participent aux activités de développement des compétences et de gestion d'entreprise. Il ne leur était plus nécessaire de rester en permanence à la maison mais pouvaient s'occuper d'autres tâches, par exemple du commerce. Les activités du ménage se poursuivaient en l'absence de l'homme, même après sa mort.</p>
<b>Principaux points forts et facteurs de succès de la méthodologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Les secteurs d'intervention du Programme de soutien de l'agriculture:</b> à savoir la sécurité alimentaire et la sécurité des revenus; l'activité agricole vue comme une entreprise/la diversification économique; les perspectives commerciales, y compris les systèmes d'épargne et de crédit; la décentralisation, la bonne gouvernance/la démocratie, l'autonomisation et la participation au niveau local; le pluralisme des services de vulgarisation; les stratégies concernant les relations hommes-femmes, le VIH/sida et l'environnement; la politique de retrait et le fait de "ne pas faire l'aumône".</li> <li>▪ <b>Le cycle de facilitation:</b> organisation systématique des activités pour qu'elles soient menées sur un mode participatif. Ce cycle veillait également à ce que toutes les activités fassent l'objet d'un processus de concertation et d'apprentissage grâce à un système intégré "réflexion-action-réflexion".</li> <li>▪ <b>L'approche axée sur les ménages:</b> la vision familiale sert de fondement en fixant les objectifs de développement du ménage afin de pérenniser les acquis</li> </ul>

	<p>socioéconomiques du ménage et de renforcer la participation des deux sexes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Le ciblage:</b> 100 ménages de chaque secteur de vulgarisation agricole (qui compte généralement de 600 à 800 ménages) au cours de chaque phase du programme, choisis en appliquant les critères sélectionnés afin de privilégier les agriculteurs ayant le potentiel de développer leur entreprise. Les ressources et les interventions visaient à promouvoir le changement grâce à un suivi régulier, systématique et semi-intensif de chaque ménage.</li> <li>▪ <b>Le recours aux groupes d'intérêt:</b> il s'agissait de groupes par produit, afin de traduire les besoins des ménages en centres de demande et d'atteindre plus de 100 ménages.</li> <li>▪ <b>La création et le renforcement des organisations communautaires:</b> (par exemple, des comités de secteur chargés de l'agriculture et des coopératives) et la coordination entre les diverses parties prenantes.</li> <li>▪ <b>Le recours aux matrices de développement</b> comme instrument de suivi et d'apprentissage sur un mode participatif et d'élaboration de la stratégie de chaque ménage.</li> </ul>
<b>Difficultés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le Programme de soutien de l'agriculture était complexe et son exécution a parfois pâti de devoir aborder trop d'aspects différents, d'où une dilution des efforts déployés par ses responsables et une répartition inégale du temps consacré aux différentes activités.</li> <li>▪ Il a fallu bien plus de temps que prévu pour faire évoluer les mentalités au sujet de la méthode de vulgarisation adoptée par le programme, qui était très différente de celle du Ministère de l'agriculture et des coopératives. Il a fallu complètement réorienter les agents de vulgarisation de secteur pour qu'ils intègrent les méthodes participatives du programme, le cycle de facilitation et la notion d'entreprise agricole.</li> <li>▪ Il a été difficile d'assurer la gestion du personnel qui n'était pas pleinement convaincu par le programme.</li> <li>▪ Il a fallu beaucoup de temps pour que les communautés acceptent l'approche consistant à "ne pas faire l'aumône" vu que de nombreux autres organismes "donnaient".</li> </ul>
<b>L'avenir: améliorations possibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Veiller à ce que la conception du programme soit aussi simple que possible et ne comporte que des composantes directement complémentaires afin de créer des synergies et de réduire le plus possible la charge que représente sa gestion.</li> <li>▪ Prévoir assez de temps pour former correctement une vaste réserve de formateurs et de facilitateurs, et recenser le plus tôt possible d'autres prestataires de services, et les former.</li> <li>▪ L'approche axée sur les ménages en faveur de l'inclusion des femmes est essentielle pour assurer un impact durable des activités.</li> </ul>
<b>Durabilité</b>	<p>Les agriculteurs-contacts et les dirigeants agricoles ayant reçu une formation de facilitateur, entre autres compétences, sont devenus des prestataires de services à d'autres agriculteurs et ont assumé le rôle de mentor.</p>

## Section 6 – Ressources

<b>Budget</b>	<p>Le budget d'exécution du Programme de soutien de l'agriculture se chiffrait à 18 millions d'USD pour les trois premières années (2003 à 2005).</p>
<b>Ressources</b>	<p>Manuel à l'intention des facilitateurs intitulé "Facilitation in Action – A process for sustainable rural economic development" (uniquement disponible en version papier).</p>



Fonds international de développement agricole

Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie

Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463


Courriel: [ifad@ifad.org](mailto:ifad@ifad.org)


[www.ifad.org](http://www.ifad.org)


[www.ruralpovertyportal.org](http://www.ruralpovertyportal.org)

 [ifad-un.blogspot.com](http://ifad-un.blogspot.com)

 [instagram.com/ifadnews](https://www.instagram.com/ifadnews)

 [www.facebook.com/ifad](https://www.facebook.com/ifad)

 [www.twitter.com/ifadnews](https://www.twitter.com/ifadnews)

 [www.youtube.com/user/ifadTV](https://www.youtube.com/user/ifadTV)